

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## MINISTERE DE LA JUSTICE

### **Avis de recrutement de 2 travailleurs handicapés par la voie contractuelle dans le corps des secrétaires administratifs du ministère de la justice au titre de l'année 2019**

**NOR : JUSK1923971V**

\*

\*\*

En application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, un recrutement de 2 travailleurs handicapés par la voie contractuelle dans le corps des secrétaires administratifs du ministère de la justice est ouvert au titre de l'année 2019.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :

- posséder la nationalité française,
- jouir de leurs droits civiques,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction,
- ne pas avoir de mentions au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.

Ils doivent en outre établir un dossier de candidature comportant :

- 1) un curriculum vitae précisant l'état civil, le parcours d'étude et le parcours professionnel détaillé du candidat (avec l'indication des employeurs, des fonctions assurées et dates d'exercice),
- 2) une lettre de motivation,
- 3) un certificat établi par un médecin agréé, seul habilité à établir l'attestation de la compatibilité du handicap avec le poste envisagé. Pour ce faire, le candidat est invité à contacter la direction interrégionale des services pénitentiaires dont il dépend géographiquement afin d'obtenir la liste de ces praticiens,
- 4) une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité,
- 5) une photocopie de la carte vitale et de l'attestation de celle-ci,
- 6) un état signalétique des services militaires ou une pièce constatant la situation au regard du code du service national,
- 7) la photocopie du (des) diplôme(s) ou de toute pièce attestant du niveau d'études requis (titre ou d'un diplôme de niveau IV),
- 8) la photocopie des attestations de travail, le cas échéant,

- 9) une attestation sur l'honneur certifiant que le candidat n'appartient pas à un corps ou un cadre d'emploi de l'une des trois Fonctions publiques,  
10) la notification délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) reconnaissant la qualité de travailleur handicapé.

Les personnes ayant élevé ou élevant trois enfants ou plus sont dispensés de la condition de diplôme.

La date limite de dépôt des inscriptions est fixée au lundi 30 septembre 2019.

Localisation du poste à pourvoir	Nombre de postes	Adresse où renvoyer votre dossier d'inscription
Centre pénitentiaire de Marseille 239 Chemin de Morgiou 13009 Marseille	1	Direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille 4, Traverse de Rabat B.P.121 13277 MARSEILLE Cedex 09 Tél. : 04 91 40 86 40
Centre pénitentiaire du Havre Lieu-dit La Queue du Grill BP 10000 76700 HARFLEUR	1	Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes 18 bis, rue de Châtillon CS 23131 35031 Rennes Cedex Tél. : 02.99.26.89.16

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du :

Ministère de la Justice  
Direction de l'Administration pénitentiaire  
Bureau du recrutement et de la formation des personnels – Section du recrutement  
Adresse : 13 place Vendôme - 75042 Paris cedex 01  
Courriel : [concours.dap@justice.gouv.fr](mailto:concours.dap@justice.gouv.fr)  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)